

- - - **Déroute totale à l'assurance-chômage!** - - -
«Système de traitement hors de contrôle»

Sherbrooke, le jeudi 29 septembre 2022 - Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE) sonne l'alarme sur la situation désastreuse à la section «assurance-chômage» de Service Canada. Un système de traitement des dossiers, complètement hors de contrôle, causent d'innombrable préjudices aux prestataires. *«Le retour aux règles régulières de l'assurance-chômage, depuis lundi, accentuera la problématique. Cette décision du gouvernement fédéral est irresponsable dans le contexte actuel»* allègue Denis Poudrier, coordonnateur au MCCE.

Le délai de prise en charge des articles de travail se situe actuellement entre **110 et 120 jours** alors que la limite visée par le ministère est de **21 jours**. Notre organisme ainsi que les bureaux de députés fédéraux sommes submergés d'appels de personnes en détresse financière en raison des délais de traitement interminables de leur dossier à l'assurance-chômage. Habituellement, elles ont contacté le **Centre d'appel de Service Canada** à de nombreuses reprises et les agents leur expliquent que leur dossier est toujours en attente de traitement mais ne savent pas du tout quand il sera pris en charge. L'agent leur suggère de rappeler dans une dizaine de jours.

C'est souvent après **7 ou 8 appels** qu'elles se tournent vers nous. Lorsque nous contactons «l'**Unité des demandes régionales pour le Québec**» on nous précise que le dossier n'est toujours pas attribué à un agent de traitement malgré que «l'**article de travail**» ait été soumis depuis plus de **80 jours** et qu'ils traitent actuellement ceux qui attendent depuis plus de **110 jours**. *«Notre rôle est réduit à informer la personne privée de revenu depuis près de trois mois qu'elle devra encore attendre de 30 à 40 jours avant que son dossier soit pris en charge et une semaine ou deux de plus avant qu'il soit réglé»* précise M. Poudrier.

Cette situation perdure depuis plus de 18 mois malgré des taux de chômage qui n'ont jamais été si bas partout au Canada (3,0 % à Sherbrooke et 4,1 % ailleurs en Estrie). Ses effets pervers sur la vie des victimes de chômage et de leurs proches sont nombreux et sérieux: **endettement, anxiété, détérioration de la cote de crédit, éviction, saisie de véhicule**, etc.

L'**Association des locataires de Sherbrooke** est bien au fait des difficultés vécues par de nombreuses personnes ne pouvant payer leur loyer en raison de l'attente interminable du traitement de leur dossier à l'assurance-chômage. Nous joignons aujourd'hui nos voix pour demander à la députée fédérale de Sherbrooke, Élisabeth Brière, de prendre tous les moyens pour que son gouvernement règle cette problématique dans les plus brefs délais.

- 30 -



État de la situation en quelques chiffres (*)

- Le traitement de 60 000 nouvelles demandes dépassent les 28 jours (objectif du ministère);
- 975 000 articles de travail en attente dans le système versus 200 000 (norme habituelle);
- 60 % des agents actuels ont été engagé-es depuis mars 2020 (loi allégée - COVID)
- Roulement de personnel incroyable (environ 40 % chaque année)
- Prêt de personnel en juin en raison de la crise des passeports.

(*) Données obtenues auprès du Commissaire national des travailleurs et travailleuses de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC)

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/commission-assurance-emploi/commissaire-travailleurs.html>

Renseignements: Denis Poudrier, coordonnateur
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
bureau: 819 566-5811

Mario Mercier
Association des locataires de Sherbrooke
819 791-1541